Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 41 (1953)

Heft: 810

Artikel: Lique internationale des femmes pour la paix et la liberté

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-268033

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

...A GENEVE

le plus pratique des frigos

295 fr. Icha compris En vente partout

Fraisse & TEINTURIERS

Livraisons rapides et soignées de tous travaux de Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues 7, Rue de Rive 2, Rue Michell-du-Crest Usine et Magasin:53, Rue de St-Jear

LAINES ET BAS URU CROIX - D'OR, 3 Articles de bébés

BROSSERIE W. SCHUBNELL

Brosserie pou la toilette et le ménage rue Winkelried - Genève - Tél. 2 20 73

Corsets Clément

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés Tous les genres Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

A MONTRE

élégante et précise

chez

ZBINDEN 17, rue du Mt-Blanc 3, rue de Coutance

Trousseaux-Corsets-Tissus-Bas COES 14, RUE DE RIVE

QUALITÉ - CHOIX - PRIX

Le respect des opinions

Mlle M. Borloz a pris la succession de son père à la direction de la «Feuille d'Avis d'Aigle» et rédige son journal avec beaucoup de conscience et d'objectivité. Elle a participé avec beaucoup de courage et de dignité à la campagne contre l'installation à Aigle d'une place d'armes pour blindés. Nous dissons avec beaucoup de courage et d'indépendance parce que les principaux protagonistes de la place d'armes se trouvent parmi les autorités de la commune et qu'ils sont radicaux, comme Mlle Borloz appartient au parti radical. au parti radical.

L'objectivité et la pondération de Mile Bor-loz — qui est membre du comité du « Mou-vement féministe — n'ont guère été payées de retour ; des pressions se sont exercées pour la faire changer d'avis et renoncer à sa campagne ; un courageux anonyme a écrit sur la chaussée dayant son domicile le nou

sa campagne; un courageux anonyme a écrit sur la chaussée, devant son domicile, le nom d'Anna Pauker; notre journaliste, qui ne cache pas ses opinions féministes, a reçu, anonymement aussi, une carte civique au nom d'Anna Pauker, au moment de la votation communale pour ou contre la place d'armes. Ce sont des procédés qui ne font pas l'éloge des citoyens qui les utilisent. Mais on peut faire l'éloge de l'aspirante citoyenne qui en toute indépendance, avec pondération et calme, expose ses opinions, les défend et les soutient, sans se laisser intimider par plus puissant qu'elle.

plus puissant qu'elle.

HOTEL MIRABEAU 4, rue de Candolle - GENÈVE

Tout confort. - Quartier tranquille près centre

ALLIANCE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

Au Secrétariat féminin suisse La présidente prend congé de Mme Mürset

Pour la présidente de l'Alliance nouvellement nommée, qui se trouvait en 1949 devant la tâche de lier dans un seul organisme l'Alliance et le Secrétariat féminin suisse, l'Alliance et le Secretariat reminin susse, Anna Mürset était un inestimable soutien. Jusqu'à trente ans en arrière elle connaissait toutes les dates, tous les événements impor-tants de notre mouvement; toutes les per-sonalités du monde féminin lui étaient fa-milières, et ses rapports avec des hommes influents des cantons et de la Confédération étaient excellents. Elle savait presque infail-liblement où prendre ses informations, trou-ait au moment voulu la personnalité compétente, d'un geste tirait de nos archives la pièce, le document dont nous avions becaus Su préferien deur le travail fut per soin. Sa précision dans le travail fut pour nous un exemple. Nous ne saurions dire com-bien elle va nous manquer.

bien elle va nous manquer.

Nous ne voyons pas encore comment nous pourrons nous passer des conseils de Mme Mürset pour trouver notre chemin dans une foule de détails quotidiens. Mais nous sommes heureuses pour elle qu'elle puisse s'accorder enfin un peu de repos après ces longues années d'effort soutenu.

L'amitié et la reconnaissance de beaucoup

l'accompagnent. Nous qui avons eu le pri-vilège de travailler avec elle, nous la remer-cions de tout cœur de tout ce qu'elle nous a donné. Nous espérons qu'elle nous gardera

G. Haemmerli-Schindler Présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses.

Une nouvelle secrétaire

C'est Mme Margrit Bohren-Horni, dr en droit, la présidente de notre commission « Sa-laire égal pour un travail de valeur égale », qui remplace Mme Mürset au Secrétariat. Nous sommes heureuses d'avoir pu nous as-

surer sa collaboration et lui souhaitons parmi nous une très cordiale bienvenue

Loi sur la nationalité

Fin août on avait enregistré 20.000 de-mandes de réintégration. 10.600 ont pa être considérées jusqu'ici.

Mutations dans les commissions

Au cours de ces derniers mois, plusieurs Au cours de ces dermers mois, plusieurs démissions nous sont parvenues pour raisons d'âge, de santé, de départ de Suisse ou parce que ne disposant pas du temps nécessaire : Me A. Quinche, dr en droit, présidente de la Commission juridique et des assurances, Mme A. Leuch, dr ès sc., et Mme Vischer, membres de cette commission, Mme S. Burmembres de cette commission, Mme S. Bur-gartz-Preiswerk, dr en se. écon, présidente de la Commission économique, et Mme P. Ryser, membre de cette commission, ainsi que Mme E. Moor-Wyttenbach, qui se re-tire de la Commission de la radiodiffusion. Mile H. Gmür, dr ès sciences, nous a de-mandé de la relever de ses fonctions de pré-sidente de la Commission de la radiodiffusion à havalle et e continuent cenequant à callaà laquelle elle continuera cependant à colla-

Nous regrettons que par là des collabora trices très précieuses nous quittent et nous les remercions très chaleureusement ici de tout ce qu'elles ont fait pour l'Alliance. Nous savons que leur sympathie et leur appui nous restent entiers.

nous restent entiers.

Mme E. Carrard a repris les fonctions de présidente de la Commission économique; MIle M. Bæhlen, dr en droit, a accepté de prendre provisoirement la présidence de la Commission juridique. Ont été nouvellement nommées; pour la Commission juridique, MIle R. Werenfels, dr en droit, Arlesheim (près Bâle); pour la Commission économique, Mme H. Kurz de Bienne, et pour la Commission de la radio Mme A. Steiner, Berne. Nous les remercions toutes pour avoir bien voulu accepter ces nouvelles fonctions.

CANTONDEVAUD

Dentelles et nappes de Gruyère Tolles et tissages à la main

Art Rustique Suisse

Travail artisanal du pays H. CUÉNOUD

Av. Théâtre 1 vis-à-vis du Théâtre TÉL. 22 31 10

Spécialité: La fiche comptable

Imprimerie Th. Eberhard



LAUSANNE Terreaux 8 Téléphone 223383

Floriana Direction : E. PIOTET

Institut pédagogique privé Pontaise 15 — LAUSANNE TET Tél. 2.92.27 Formation de gouvernantesinstitutrices pour famil

Préparation d'assitantes

pour Homes d'enfants, Colonies de vacances Maisons de refuge, etc. Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

respectifs, des discussions sur les projets; de modification qui sont réclamés de part et

d'autre.

1955 ne sera pas seulement le dixième anversaire de la Charte, mais aussi celui du statut consultatif conféré aux organisations non-gouvernementales. Pour que celles-ci le célèbrent dignement, elles sont conviées à participer cette année-là, à Vienne à un vaste congrès que les associations autrichiennes ont offert d'organiser.

Lique Internationale des Femmes pour la paix et la liberté

Le XIIe congrès international de cette ligue

s'est tenu à Paris du 4 au 8 août.

De nombreuses résolutions furent adoptees sur le problème des réfugiés, sur celui des races, sur l'admission de nouveaux membres aux Nations Unies, sur la liberté de la presse, le travail forcé, la liberté de lecture, la peine de mort, le droit de pétition et sur diverses questions politiques et économiques.

Emissions radiophoniques

Tous les vendredis à 13 h. 45: La femme chez elle.

Mercredi 7 octobre à 18 h. 30: Le métier qu'elles ont choisi une enquête d'Yvette Z'Graggen.

Mercredi 14 octobre à 18 h. 30 : La vie de la femme à l'étranger : L'artisanat à domicile en Suède

Carnet de la Quinzaine

Genève: Union des femmes, 22, rue Et.-Du-mont, 16 h. — Thé mensuel; 16 h. 45, Causerie de Mme Georges Thélin: Im-pressions d'un voyage aux Indes (projec-jections).

Du jeudi 8 au mardi 13 octobre

Locarno: Cours d'Information de la Commission nationale suisse de l'Unesco, sect. I, Education. Thème: Education civique nationale et internationale. Orateurs: en altionale et internationale. Orateurs: en al-lemand, Dr Buol (Coire), Frl. Kähnert (Locarno), Dr Urs Schwarz (Zurich), M. le conseiller fédéral Nobs, Dr Ida So-mazzi; en français, Prof. Louis Meylan (Lausanne), Pierre Béguin (Gazette de Lausanne), Théo Chopard (Berne), G. Panchaud (Lausanne); en italien, Prof. Pedrazzini (Locarno), Dr Lepori, conseil-ler d'Etat (Bellinzone), Sign. Felicina Co-lombo (Tessin).

lombo (Tessin). Inscriptions: Secrétariat du cours de l'Unesco, Scuola magistrale féminile, Locarno (90 fr., hôtel et cours).

IMPR NATIONALE - Rue A.-Vincent 10, Genève

Organisations non-gouvernementales à l'ONU

Conférence générale

Du 29 juin au 1er juillet a eu lieu à Genève, la cinquième conférence générale des organisations non-gouvernementales, qui jouis-sent du statut consultatif A ou B aux Nations Unies, ou encore qui sont inscrites au registre. Sur quatre-vingts associations qui avaient en-voyé des délégués, dix-huit étaient unique-ment féminines, les autres étant mixtes ou masculines

Les séances se sont déroulées sous la pré-sidence de M. Elfan Rees, délégué du Co-mité des Eglises pour les affaires internationales.

Les principaux sujets à l'ordre du jour avaient trait aux moyens techniques utilisés par les Nations Unies pour connaître les avis et les vœux émis par les organisations non-gouvernementales, ainsi que les rapports existant entre toutes ces associations privées et les organisations spécialisées, telles que l'UNESCO, l'Organisation internationale du travail et Les principaux sujets à l'ordre du travail, etc.

travail, etc.

Un point délicat fut minutieusement discuté: lorsqu'une association internationale a reçu le statut consultatif, elle peut en être dépouillée; le cas s'est produit, le comité du Conseil économique et social qui s'occupe des organisations non-gouvernementales a usé du droit d'éliminer les associations qui semblaient n'avoir pas une activité suffisamment étendue en rapport avec les buts poursuivis par le Conseil, qui ne manifestaient pas un untérêt actif pour les travaux du Conseil, ou qui se servaient de leur statut consultatif aux fins de propagande politique.

De nombreuses plaintes se sont élevées à

De nombreuses plaintes se sont élevées à la suite de certaines éliminations. On vou-drait donc établir une série de critères qui drait donc établir une série de critères qui permettraient de juger impartialement si une association est digne ou non du statut consul-tatif. On espère pouvoir faire admettre au Conseil économique et social, la liste des conditions affirmatives ou négatives qui de-vraient être observées.

Il était question de créer un centre docu-

mentaire international, qui serait mis au sermentaire international, qui serait mis au service des associations, moyennant leur appui financier. Ce projet n'a pas encore été approuvé par la majorité d'entre elles. Celles qui sont riches disposent de secrétariats qui pourvoient à leur information, celles qui sont pauvres n'ont pas les moyens de financer le centre prévi centre prévu.

On a aussi discuté d'un statut juridique international qui devrait être conféré aux as-sociations internationales, lesquelles sont souvent dans un grand embarras, face aux pro-blèmes financiers, dans les divers pays où elles ont des sections et à la protection dont elles auraient besoin. La solution n'est pas encore en vue.

Le nouveau bureau fut élu. Le Dr Riegner, délégué du Congrès juif mondial, a pris la présidence, à la place de M. Elfan Rees.

Conférence régionale européenne

Une seconde conférence des organisations non-gouvernementales a eu lieu à Genève cet été. Du 3 au 5 septembre, se sont réunis les représentants (près de deux cents) des associations européennes.

Le département de l'Information avait organisé le programme de ces journées de ma-nière à renseigner les délégués sur le travail accompli par l'ONU ou par les agences spéaccompli par l'ONU ou par les agences spé-cialisées: œuvre de secours pour les enfants (Unicef), assistance technique aux pays sous-développés, problème de la population, etc. — les délégués diment informés pourront, de relour dans leurs groupements et leurs pays, à bon escient agir sur l'opinion publique et lui faire mieux comprendre le travail interna-tional indispensable à la paix.

Nous reviendrons, à l'occasion de la Journée des Nations Unies sur les actions entre-prises et leurs bienfaisants résultats.

Il fut aussi question de la révision de la Charte de San Francisco, dont l'échéance est prévue pour 1955, dixième anniversaire de ce texte mémorable. Là aussi, les délégués sont appelés à susciter, dans leurs groupements

LOUIS KUHNE & Cie

PORCELAINES & CRISTAUX

17. RUE DU MARCHÉ GENÈVE TÉLÉPHONE 4